

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10 C^{MES}



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25
Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

AVIS

Les bureaux du journal sont transférés rue de l'Etuve, 12.

SOMMAIRE : Partie officielle (Nihil). — Une annonce (Fourbu). — Goethalscianna (Clapette). — Un mot (Nihil). — Les élections d'octobre (Aspic). — Nouvelles politiques (Nihil). — A coups de fronde (Clapette). — Faits printanniers (David). — Les nouveaux décorés (La Fronde). — Notre wallon (Flic-Floc). — Piqures (Aspic). — Dernière heure. (Charles-Auguste.)

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre ?.....

Partie Officielle

Nous, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, rédacteur en chef du journal *le Frondeur*,

A tous présents et à venir, bonjour !

Attendu que le sieur Goethals (Albert pour les dames), violoncelliste, membre de la Société Franklin, avocat, banquier et critique d'art (on sait comment) au *Journal de Liège*, est accusé de plagiat et de piraterie littéraire ;

Attendu que les préventions les plus graves sont établies à charge du dit sieur Goethals, sans que celui-ci ait tenté de se justifier ;

Attendu, d'autre part, que le sieur Desoer (plus connu sous le sobriquet de Charles-Auguste) n'a pas chassé le sieur Goethals et continue à insérer sa copie ;

Attendu que de pareils faits sont de nature à nuire à la considération dont la presse belge est sensée jouir à l'étranger ;

Comme suite à la plainte déposée par M. Adolphe Jullien, homme de lettres, à Paris, dont copie se trouve ci-dessous ;

Avons arrêté et arrêtons :

(avec plus de succès que la police, en ce qui concerne les assassins de Pirard)

Il est accordé aux sieurs Goethals (Albert) et Desoer (Charles-Auguste) un délai de quatre jours pour se justifier dans les colonnes du *Journal de Liège* ;

Si, passé ce délai, ces individus ne se sont pas lavés de la souillure dont ils sont couverts, ils seront traduits devant le tribunal de l'opinion publique (3^e chambre du *Frondeur*), afin de s'y entendre condamner aux peines édictées par le code de l'honnêteté et de la morale.

Le compte-rendu des débats sera publié dans le *Frondeur officiel* du samedi 28 mai.

Notre collaborateur CLAPETTE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Liège, le 20 mai 1881.

(Signé) NIHIL.

Une Annonce

Je n'ai pas l'intention de faire de la concurrence au petit Albert... mais les ciseaux ont du bon quelquefois, à preuve l'annonce ci-jointe que je coupe dans le *Réveil National*, de Dreux :

M. F. BRILLOT huissier, à Châteauneuf, demande un jeune clerc sachant faire les actes et aussi soigner un cheval. Nourriture, logement et appointements. 3-4

A quand une annonce demandant un jeune avocat stagiaire sachant faire la cuisine ?

FOURBU.

Goethalscianna

Tudieu, a-t-il de la chance ? ce petit Albert !

A peine au sortir de l'enfance — comme Joseph de l'opéra de Méhul — il tenait déjà le sceptre de la critique dans un journal qui y rentre — dans l'enfance.

Son prédécesseur — un critique sévère mais juste — ayant laissé de bons souvenirs, un débutant moins... ferré que le jeune Albert, aurait pu craindre de s'en trouver amoindri.

Mais notre héros est autrement taillé.

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire, » dit-il à ses amis, et au bout de quinze jours d'exercice, il ramassait les plus grands musiciens avec l'aplomb d'un vétéran du feuilletton.

Malheureusement, la gloire du petit Albert ne franchissait pas le cercle étroit des abonnés du *Journal de Liège*, cercle étroit comme le cerveau de ceux qui rédigent la dite feuille.

C'était trop peu, et le *Frondeur* (abonnement, 5 fr. 50) cru de son devoir de porter au delà des frontières, sur les ailes de son immense publicité (15 mètres de long sur 7 de large), les rayons de l'astre littéraire qui éclairait notre belle cité (est-ce assez bien moulé, hein ?).

Le succès ne s'est pas fait attendre : les journaux parisiens s'occupent aujourd'hui du petit Albert comme des Kroumirs et du bey de Tunis.

Dans son dernier feuilletton musical, publié le lundi 16 mai dans le *Français*, M. Adolphe Jullien, un des auteurs favoris du jeune Albert,

consacre à celui-ci quelques lignes des plus élogieuses.

Le Français — un grand journal parisien — n'étant pas très répandu à Liège, je croirais faire tort à mon protégé en ne reproduisant pas l'article de M. Adolphe Jullien.

Aussi bien, le voici :

UN BANQUIER CRITIQUE MUSICAL

« Il paraît que je rédige à l'occasion les articles musicaux du *Journal de Liège*. On le savait en Belgique avant moi, car j'en suis informé seulement d'hier. Il y a déjà quelque temps, le *Journal de Liège* prit comme rédacteur musical un riche amateur, fils de banquier, qui n'avait jamais tenu la plume et dont les articles, cependant, ne parurent pas être ceux d'un débutant. Cela surprit chez un écrivain aussi jeune, on flaira quelque tricherie et, comme on lit beaucoup là-bas les livres et journaux de France, on découvrit bientôt que ce critique improvisé découpait tranquillement ses articles dans ceux d'un journaliste français : je n'ose pas croire que je suis le seul — cela flatterait trop mon amour-propre et pourrait blesser mes confrères — mais enfin, je suis sûrement le préféré du critique liégeois.

« Une fois cette piste découverte, il n'y avait qu'à poursuivre. On exécuta mon plagiaire à propos de la *DAMNATION DE FAUST* ; on réimprima mon article en regard du sien, on le représenta travaillant ferme des ciseaux, etc., etc. Croyez-vous qu'il ait bronché ? Nullement. Il continue à porter sa copie au *Journal de Liège*, qui continue à l'insérer. A la bonne heure ! Voilà un critique et un journal qui en donnent aux abonnés pour leur argent. Les lecteurs du *Journal de Liège* ont trop de goût pour ne pas apprécier les excellents articles de M. Goethals, et, sans autres informations, je le tiens, moi, pour un critique absolument hors ligne. Il a trouvé sa voie et peut se rengorger en voyant quel cas on fait de lui.

ADOLPHE JULLIEN.

Eh bien ! en voilà une réclame pour le petit Albert ? Du coup, il est élevé à la dignité de critique *di primo cartello* ; on le cite comme une autorité ; un de ces jours, vous le verrez officier d'Académie, comme Toussaint Radoux.

* * *

(Ça peut paraître incroyable, mais j'ai hâte de lire le *Journal de Liège*.)

Lorsque j'ai fait dans le *Frondeur* l'éloge du petit Albert, ce brave garçon n'a pas cru devoir me remercier par la voie des journaux : nos relations amicales nous dispensent de semblables formalités. Mais pour M. Jullien, c'est autre chose. Le petit Albert ne peut, sans impolitesse, se dispenser de répondre aux avances

qui lui sont faites par un des premiers critiques de l'époque.

Il est vrai que mon protégé est si modeste qu'il est capable de feindre d'ignorer les éloges que le maître lui décerne.

Nous verrons bien !

CLAPETTE.

Un mot

Nous lisons dans le *Chardon*, journal des ânes :

« L'évêque de Gand a supprimé l'établissement de Renaix, où s'étaient passées ces ignominies dont les petits-frères se rendent journellement coupables. Il est vrai que le chef du diocèse ne pouvait faire autrement.

« Dans un autre ordre d'idées et de faits, est-ce que la loge maçonnique ne ferait pas bien de prendre modèle sur l'évêque gantois ?

Nous ne comprenons pas la question de notre confrère, qui devrait savoir mieux que personne — il prétend connaître les secrets de l'ordre ! — que la Maçonnerie a pour principe d'exécuter immédiatement celui de ses membres qui se serait rendu coupable d'une malpropreté ou d'une malhonnêteté quelconque.

C'est même le rigorisme dont fait preuve cette belle institution qui explique pourquoi ses plus grands ennemis sont précisément ces brebis galeuses qu'elle expulse de son sein...

NIHIL.

Les Elections d'Octobre

Jusqu'à présent, en fait de candidats pour les élections communales prochaines, nous ne connaissons guère, en dehors des rééligibles, que MM. Nagant, Goblet, Vandenboorn et autres indépendants *ejusdem farinae*.

Il est vrai que le terme d'octobre n'est pas encore prêt d'échoir.

Mais les Comités de quartier ne feraient-ils pas œuvre de bonne politique en cherchant, dès maintenant, des hommes capables, universellement estimés, et qui seraient appelés à remplacer certains pantins qui piqueront leur tête à la dite époque.

On m'a bien dit que dans certains quartiers on s'était occupé déjà de cette question et qu'on mijotait certains projets qu'on désirait tenir cachés jusqu'à plus tard.

Dans tous les cas, que les Comités de quartiers le sachent : c'est sur eux que les libéraux doivent compter.

Ils ont pris naissance, bien plus dans un esprit d'opposition à l'Association libérale, que pour venir en aide à cette coterie.

Du reste, la vieille commère ne fait rien, elle sommeille et radote.

Il lui faut toujours les mêmes hommes, parce que cela la préoccupe moins et parce que ceux qui la dirigent arrangent leurs petites affaires au mieux de leurs intérêts communs.

Les Associations de quartiers, elles, ont montré de la vigueur, c'est à elles à sauver le parti libéral au mois d'octobre.

Si certains conseillers, qu'on se désigne maintenant, étaient maintenus sans opposition sur les listes libérales, il est un fait certain, c'est que les calotins arriveraient à l'Hôtel-de-Ville, et nous verrions les Vandenboorn, Nagant et autres asseoir leur derrière de jésuite sur la basane communale.

Mais il faut un bon choix.

Qu'on n'aille point nous querir des nullités : que l'on évite surtout les hommes qui s'imposent. Il y en a un, par exemple, au Nord, qui montre une constance dans ses sollicitations tellement plates, qu'elles vous font réellement pitié. Or, ses convictions sont aussi plates que sa constance.

Des hommes comme ceux-là feront plus de tort que de bien à une liste libérale.

ASPIC.

Nouvelles Politiques

M^{me} Fritz, marchande de pommes de terre frites, boulevard d'Avroy, nous prie d'annoncer que ses russes ne sont pour rien dans le dernier attentat à la vie de l'auguste Alexandre n° 3.

A coups de fronde

Dans son numéro de samedi dernier, la *Gazette de Liège* s'écrit :

« Qui nous donnera un nouveau Molière pour écrire un nouveau *Tartufe* ?

Je ne sais si le Molière sera facile à découvrir, mais si l'on se rendait rue de l'Officiel, on trouverait aisément le nouveau *Tartufe*.

Pas vrai, Légius ?

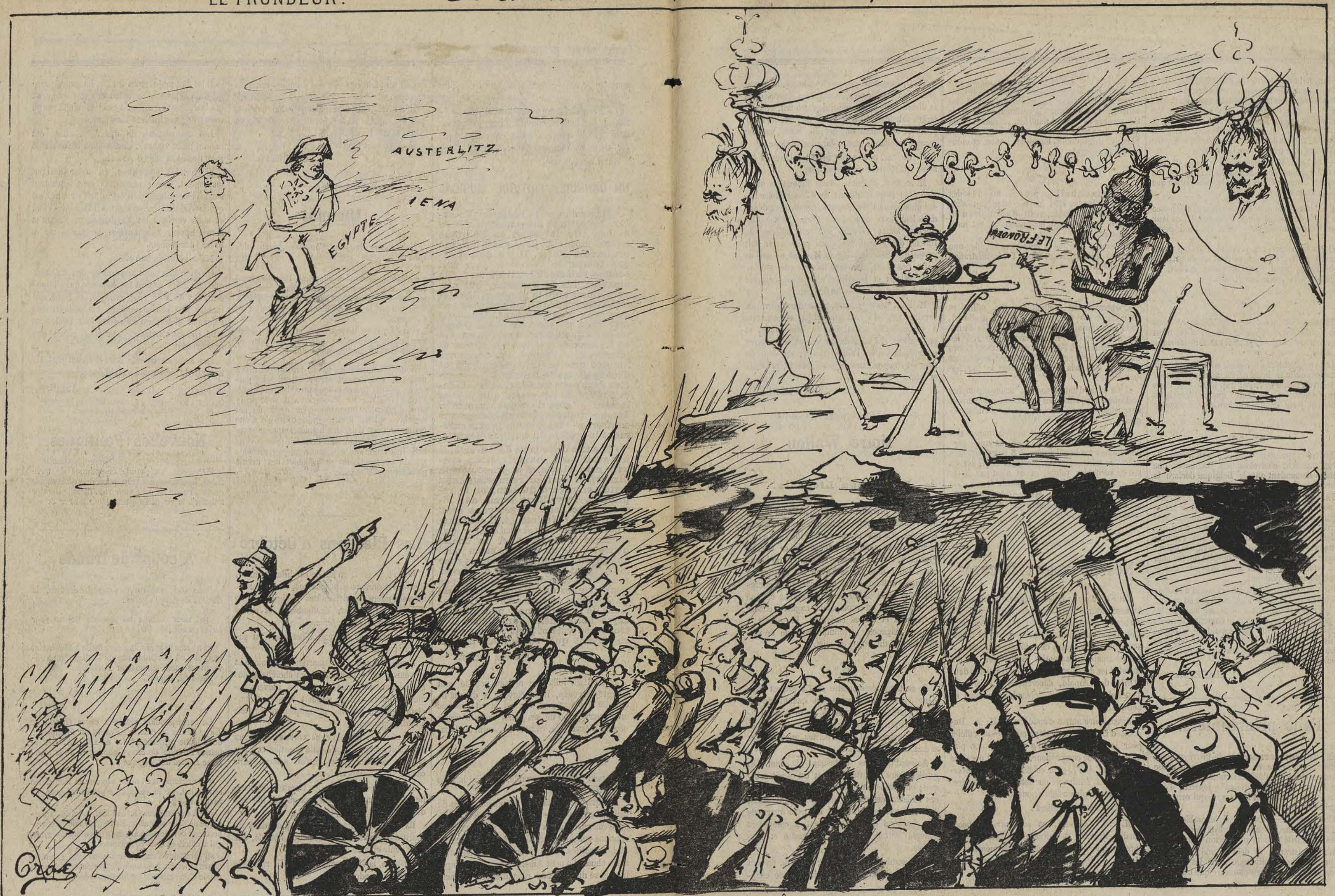
* * *

Le correspondant viennois de la *Gazette de Liège* donne les détails suivants sur le baptême de la jeune princesse, fille de LL. AA. RR. le prince Philippe de Saxe-Cobourg et de la princesse Louise de Belgique :

« La marraine était notre auguste et bien-aimée souveraine, et le parrain le prince Auguste de Saxe-Cobourg.

« C'est son Eminence le cardinal Haynald, archevêque de Kalocsa, que les liens d'un ancien et respectueux dévouement unissent à notre famille royale, qui a officié en cette circonstance.

« Il paraît que l'auguste marraine s'est acquittée de ses fonctions avec toute l'expérience et la sollicitude d'une mère de famille éprouvée.



Prise d'un Marabout par 15000 français ~

« Sans nul souci des rigidités de l'étiquette, elle a tenu pendant près de trois quarts d'heure sa chère petite fille dans ses bras, et, détail charmant, comme l'enfant poussait quelques cris au moment du baptême, et que le cardinal officiant, avec la paternelle bonté qui lui est habituelle, priait une des dames de service de mettre le doigt dans la bouche de l'enfant pour tromper son impatience :

— Oh ! non, dit gracieusement la Reine, elle crie au bon moment. Ne lui demandez-vous pas si elle renonce à Satan ? Elle confirme la renonciation que je fais en son nom. »

Il paraît donc que l'on trompe l'impatience des bébés que l'on asperge d'eau bénite, en leur faisant sucer un doigt — celui de Dieu peut-être.

Quels rroublards, ces prêtres ! Lorsque nous sommes petits, ils nous mettent un doigt dans la bouche ; quand nous devenons grands, ils nous fourrent le doigt dans l'œil.

* * *

Notre ex-collaborateur feu *Lapierre* nous prie d'annoncer que, quoiqu'on en dise, il est absolument étranger au journal calotino-satirique *le Balai*.

Les... rédacteurs du *Balai*, en faisant courir dans le public le bruit qu'un ancien frondeur se trouvait parmi eux, ont trop laissé voir leurs mauvais desseins ; la pierre que ces messieurs voulaient jeter dans notre jardin leur retombe sur le nez.

* * *

Nous apprenons que les bottresses de Liège viennent d'adresser aux Chambres une pétition demandant que la Belgique déclare la guerre à la France.

Les journaux ayant annoncé que les Français, au nombre de quinze mille, avaient tiré le canon sur un marabout, nos éminentes caftresses sont entrées (on ne sait par quelle porte) dans une violente colère ; elles exigent que nos vaillants troupiers ou nos brillants garde-civiques aillent venger l'injure faite à un ustensile de ménage sans lequel le café serait aussi mauvais que le caractère de M. Warnant.

Si la législature oppose un refus à la demande des bottresses, celles-ci se mettront en grève ; les liégeois qui tiennent à alimenter leur feu au moyen de hochets, devront se contenter alors de décorations de l'Ordre de Léopold — à moins qu'ils ne préfèrent brûler les boulettes que notre spirituel échevin des travaux confectionne avec tant de succès.

CLAPETTE.

Faits printanniers.

M. le Gouverneur de la province nous signale, avec prière de faire parvenir la chose à la connaissance de l'Administration communale, par la voie de notre *estimable* journal, l'état dans lequel se trouvent les lampes qui ornent (!) la grille du square Notger.

Une couche de crasse, aussi vénérable que la tête de M. Ziane, recouvre ces réverbères minuscules qui abritent toute une légion d'araignées.

L'Administration a déjà donné beaucoup de preuves de sa sollicitude pour les animaux et nous avons tout lieu de croire que c'est pour

ce motif qu'elle laisse en paix ceux qui se prélassent dans les lampes en question. Il nous paraît cependant que nos édiles pourraient tout concilier et faire droit à la réclamation de M. le Gouverneur en logeant dans les... plafonds de quelques-uns d'entre eux les araignées expulsées. Elles y trouveraient, du reste, bonne et nombreuse compagnie.

* * *

La trinckhall a produit sur une des cannes du lac un effet auquel on devait s'attendre. Ce palmipède vient d'accoucher d'un monstre horrible qui, heureusement, est mort en naissant.

On nous assure que la famille va intenter une action en dommages-intérêts à l'Administration communale.

* * *

L'étonnante sollicitude des militaires pour les bonnes d'enfants s'explique aisément, les officiers faisant remplir l'office de ces dames par nos troupiers. Il est curieux de voir les soldats conduire à l'école la progéniture de leurs supérieurs. Cela peut être fort agréable pour ces derniers, mais cela ne relève guère le prestige de l'armée.

Il y a aussi d'autres corvées beaucoup moins poétiques auxquelles les militaires ne peuvent se soustraire sans s'exposer à un tas de désagréments.

C'est ainsi qu'on leur fait laver la maison des officiers, ils vont au marché avec madame, parfois même avec la cuisinière, à 3 pas desquelles il doit se tenir respectueusement. Bref, on en fait de véritables valets, et ce n'est pas là le rôle qu'ils doivent jouer dans l'armée.

Il serait temps que M. le ministre de la guerre mit fin à tous ces abus que les règlements condamnent, du reste.

Nos nouveaux Décorés

Le Frondeur, par les relations multiples qui lui assurent une place à part dans le journalisme, est arrivé à pénétrer, grâce aux indiscrétions d'un ancien lauréat du Conservatoire de Liège, actuellement casé dans des affaires étrangères... à l'art musical, les motifs particuliers qui ont entraîné les dernières décorations d'artistes dans l'Ordre de Léopold, décorations qui viennent d'atteindre quelques musiciens bien connus en notre ville.

Ainsi, entre autres considérants, M. A. Dupont, d'Ensival et de My, est promu officier pour la grande part qu'il a prise, comme pianiste et comme compositeur, au festival organisé à Liège, en 1877, pour célébrer le 59^e anniversaire de la fondation de notre Conservatoire, dont il est le plus célèbre nourrisson.

Sont nommés chevaliers :

M. Ed. Calabresi, en souvenir du succès musico-littéraire et culinaire obtenu par son superbe café-restaurant, élevé à la mémoire de Molière, à Liège, et pour reconnaître son mérite transcendant de joueur de dominos ;

M. O. Stoumon, pour s'être adjoint, avec une perspicace intelligence, le compère Calabresi dans la direction de la Monnaie ; des'être fait, avec de larges subsides, 40,000 francs de rentes et avoir promené ses *ballets* sur la dite scène, sans en recevoir jamais la queue dans les jambes ;

M. Koister, pour avoir brisé les vitres et les avoir fait remettre par les autres ;

M. Sébast. Carman, dans l'intention astucieuse de hâter le départ du Conservatoire de ses plus anciens professeurs, cruellement déçus dans leur juste attente, par l'octroi d'une distinction allant s'abattre sur un collègue de fraîche date ; peut-être aussi pour avoir fait partie du célèbre trio de la Monnaie — sur ce point, nos renseignements ne sont pas précis, MM. Wicart et Depoiter n'étant pas compris dans la présente avalanche de croix ;

M. Eug. Hutoy-Haye, pour reconnaître les services rendus à l'art musical par ses concerts à programmes éclectiques et hétéroclites, et pour avoir risqué audacieusement les œuvres transcendantes de l'abbé Raway, en dépit de tous les compositeurs liégeois passés, présents et futurs.

LA FRONDE.

Notre Wallon

Le Caveau Liégeois.

Dans un précédent article, j'ai défini le but que s'étaient proposé les fondateurs du Caveau Liégeois. Ce but me paraît être inconnu à bon nombre des membres actuels de ce Cercle. Plusieurs, tout au moins, s'en écartent de beaucoup. Point n'est assez d'avoir fait disparaître des rimes wallonnes, des terminaisons de genres différents ayant la même consonnance comme *Cir* et *prîre*, qu'employaient naguère encore Defrecheux et autres écrivains. La poésie a d'autres exigences et le moindre traité de versification en dit long à ce sujet.

* * *

Le septième anniversaire du Caveau est inférieur à ses prédécesseurs. La quantité ne fait pas la qualité. Si les œuvres de ce dernier recueil sont plus nombreuses, celles des précédents annuaires sont mieux écrites, mieux rimées et surtout mieux pensées.

Aujourd'hui, les chansons abondent. Et quelles chansons ! Où donc est cet esprit critique ; où s'étale cette verve endiablée ; où sont ces tableaux des mœurs de l'époque qui, jadis, étaient semés à profusion ? Les trois quarts de ces chansons qui, à elles seules, composent presque tout le volume, sont lourdes et sans saveur.

Bon nombre d'entre elles, au reste, ne sont que des reproductions ou imitations de chan-

sons françaises dignes de tréteaux d'un café-concert du quai de la Batte.

Dans cette catégorie figurent :

Li pu laid dès mèhins. Mi feumme et m'robette. Vola Tonton! Jim' dimesfeie diçoula, etc.

D'autres brillent également par l'absence complète d'un éclair de bon sens.

En voici un échantillon :

INTRAIE A CAVEAU

Air : Dans un grenier

« Mes bons amis j'intèure divins vos autes.
Li coûr contint, on n'sâreut maie l'esse pus,

On deût ess fir, qvânt c'est qu'on pou bin braire
J'i fais pârteie ouie dè Caveau Ligeois. »

Admirez le sens des deux premiers vers et cette joyeuse entrée... dans les autres. Les membres du Caveau seraient-ils des Gargantua ? Et ce cri d'Aliboron : braire !....

« Chal si j'i manque, ayiz d'el complaihanse,
C'est l'primire feie qui j'i sâie inn saquet.

Pauv' piti maie, va !

Min c'est mi d'voer, d'iv' montrer m'ricknohanse
C'est po çoula qui j'risquaie li paquet

Schoking !!

Si j'mahardih c'est tèlemint qu'ja dè l'joie
Dè s'scrire in' gotte divins noss vix patois

Si vos s'criez deux gottes, binamé, i va ploure
à lavasse.

Asteur portant i fât qui j'marestaie,
Ca trop jâzer ni vât ma foë maie rin...

Bin qu'vos n'âyiz co rin dit, taihive èco
quéquès annaies; c'est l' mèieux conseie qui j'i
sâreu maie vi d'ner.

Plusieurs romances ont aussi un singulier
degré de similitude avec de vieilles connais-
sances et *Li Mûdit*, par exemple, n'est que la
traduction du *Paria*.

Il y a du mérite à boire dans son verre, si
petit qu'il soit, et je conseille fortement aux
membres du Caveau de se défaire de la mauvaise
habitude d'aller chercher, chez le voisin, ce
qu'ils peuvent, j'en suis certain, trouver aisé-
ment chez eux.

J'ai dit plus haut que les règles de la versifi-
cation n'étaient pas suivies.

Je cite quelques rimes : *Fiesse avec jônese*.
Fiesse ne peut rimer avec jônese à moins qu'il
ne compte pour deux pieds et ce n'est pas le cas
ici.

Même observation pour *marier avec tronler*
Nin, prussien. Pompier, tromper, etc.

Et celles-ci : *Vinte, étinde. Jône, pônne, etc.*

Quant au pluriel et au singulier rimant pré-
tendument ensemble, les exemples pullulent.

On sera, du reste, complètement édifié en
lisant le couplet suivant :

MI FEUMME ES M'ROBETTE

I.

Di m'chagriner ji d'vinreus sot

Qua les mâlheurs ji les a tos
Dispoie deux ou treus jous
J'i so qwitte di tote mes q'pagnéie
Dispoie deux ou treus jous
Di tos m'manège ji sos ès doux.

Soit cinq terminaisons masculines et une
féminine ne rimant avec aucune autre.

A ce qui précède, ajoutez des inversions et
des élisions forcées, et vous conviendrez avec
moi qu'une belle et bonne prose vaut cent fois
mieux que de la poésie semblable.

De ce chaos wallon, je dois pourtant tirer
quelques œuvres d'un mérite incontestable,
d'une valeur réelle. De ce nombre sont deux ou
trois chansons de M. Willem et toutes les
poésies signées Bauwens.

M. Bauwens est un vrai poète. On sent chez
lui cette inspiration qui fait défaut chez les
autres. Dans chacune de ses productions, le sen-
timent vibre et la rime est riche, surabon-
dante. Je regrette qu'un cadre trop restreint
m'empêche de donner quelques extraits de ses
œuvres, que je signale aux amateurs de bonnes
poésies wallonnes et que j'offre comme modèles
à la plupart des auteurs du Caveau Liégeois.

FLIC-FLOC.

Piqûres.

Voici qui me dépasse.

Il paraît que le brave Théophile Blanvalet, en com-
pagnie de M^{lle} Dheur va aller s'asseoir sur le banc
de l'infamie pour... outrage aux mœurs.

— Pour outrage aux mœurs?... Théophile ?

— Oui, Théophile, pour outrage aux mœurs.

Il a... Il a... Il a le célerat, mis en vente le
fameux livre de l'évêque de X... et il paraît que ce
livre, ou plutôt la traduction de ce livre sacro-saint
est un fait de la plus haute immoralité.

Et on envoie Blanvalet s'asseoir sur le banc des
petits-frères !

A Bruxelles, la cause a été jugée, et l'éditeur Kis-
temaekers acquitté à l'unanimité par le jury braban-
çon.

Mais c'est un jury de flamands.

Ils n'auront pas vu la petite bête, ils n'auront pas
su découvrir où était l'outrage à la morale.

Le jury liégeois, lui, va la découvrir, il sera plus
malin.

C'est égal, mais ce serait drôle si le chef du jury
se levait et demandait au commencement de l'au-
dience au président du tribunal pourquoi on dérange
de braves citoyens pour de pareilles calembredaines.

La justice est quelquefois bien ridicule !

On vient de publier les lettres de Georges Sand et
la *Gazette de Liège*, à ce propos, lâche un peu du
venin dont elle est pourvue en si grande abon-
dance.

En terminant son article, elle commet cette
naïveté.

« Confessions pour confessions, nous aimons
» mieux une bonne confession catholique que ces
confessions » (coram populo).

Gageons que c'est un prêtre, jeune et beau
garçon qui a écrit ces lignes. Le matin sait le plaisir
qu'on peut retirer de ce tête-à-tête dans l'ombre et
le mystère avec une jeune et jolie pénitente.

Fi des « Coram populo ».

Piqûre à la machine

Il paraît que le Collège des Bourgmestre et
Echevins de Liège, toujours soucieux des intérêts
bien entendu des contribuables (cliché n° 48) vient
de recueillir toutes les *plintthes* qu'il a reçues
jusqu'à ce jour, afin d'en garnir les salles de la
Trinckhall.

ASPIC.

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse nous rece-
vons la lettre suivante de notre correspondant
spécial en Tunisie.

Mon cher Nihil,

Depuis ma dernière lettre, il s'est passé ici
des événements qui révolutionnent certainement
le monde politique européen.

Je vous dirai tout d'abord qu'on a trouvé un
second Kroumir, malheureusement il était
empaillé et n'a pu donner les renseignements
qu'on aurait désiré obtenir de lui. Toutes les
mesures usitées en pareilles circonstances ont
cependant été prises, mais inutilement, pour
ramener le prisonnier à la vie.

Le général qui a fait cette importante capture
l'a immédiatement dirigée, sous bonne escorte,
vers la côte, pour de là être envoyée à Paris où
les plus célèbres médecins seront appelés à faire
des expériences sur le prisonnier.

Le bey, avec lequel j'ai eu l'occasion de m'en-
tendre dernièrement, m'a fait ses confidences.
Il les fait, du reste, à tous les journalistes qui se
présentent à lui.

Il m'a entretenu de divers projets que je vous
communiquerai à mon retour et dont le plus
mauvais doit jouer plus d'un tour à ces jobards
de français qui font ici leur poire (à poudre) et
suivent les glorieuses traditions de l'immortel
Don Quichotte, avec cette différence pourtant
qu'au lieu d'avoir des moulins à combattre, ils
ne trouvent que du vent.

J'ai fait ici la connaissance de plusieurs indi-
gènes parmi lesquels il y en a de très capables.
L'un d'entre eux a dernièrement fait une cantate
qui ferait pâmer d'aise M. Hymans lui-même,
et un autre a fait une critique musicale pour un
grand journal américain dans lequel notre
confrère et ami, M. Albert Goethals, pourrait
donner quelques bons coups de ciseaux.

On m'a fait, à propos des noces de la prin-
cesse Stéphanie, un tas de questions auxquelles
je n'ai pu répondre, depuis mon départ de Liège,
je n'ai plus reçu le journal.

Après avoir adressé douze réclamations à la
poste, le percepteur, un grand noir que j'ai déjà
vu chez nous, m'a fait déposer un cautionne-
ment. (Il paraît que cette formalité est exigée
chaque fois qu'un particulier a à se plaindre
d'un service public) et m'a promis que l'on exa-
minera avec toute la bienveillance possible
l'objet de mes requêtes.

Jusqu'à présent, je n'ai pas eu de nouvelles,
mais cela n'est pas étonnant, les administrations
d'ici, pour ne pas déroger à un principe admis
partout, font traîner les choses en longueur. On
s'occupe cependant de l'affaire, une personne
qui a de fréquents rapports avec la poste m'a
affirmé avoir vu plusieurs employés recherchant
les numéros égarés. L'un d'eux a déjà découvert
le titre de l'avant-dernier ainsi que la bande du
dernier.

Je vous tiendrai au courant de cette intéres-
sante affaire qui pourrait nous causer un grave
préjudice si elle n'était arrangée avant mon
retour.

CHARLES AUGUSTE.

BRASSERIE DE MUNICH PLACE DU THÉÂTRE

Véritable bière de Munich

1/2 litre ... 0.20
 1/2 litre ... 0.35
 1 litre ... 0.70

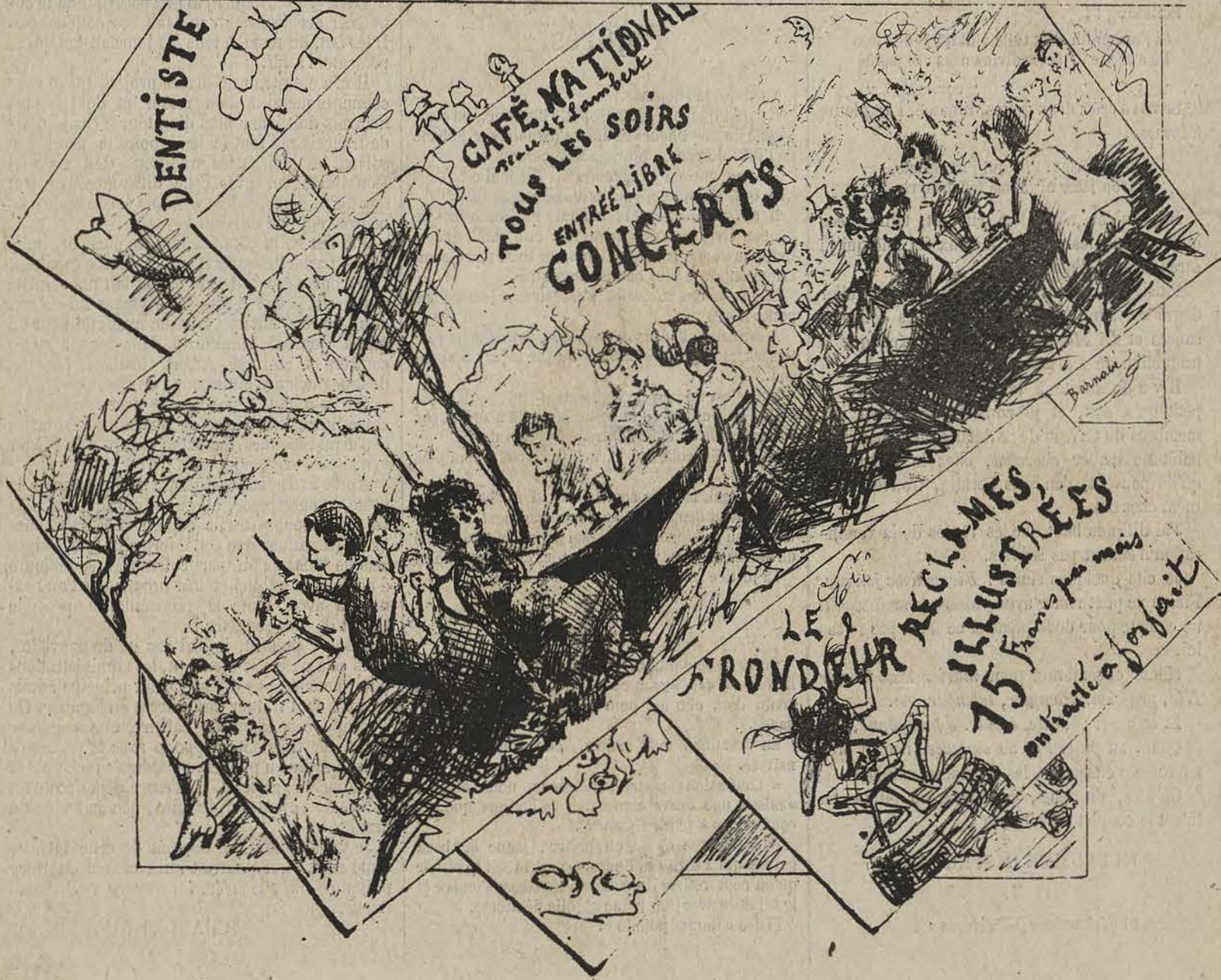
Sauvignons
 Rollmops



DENTISTE

CAFÉ NATIONAL
 rue de la Liberté

TOUS LES SOIRS
 ENTRÉE LIBRE
 CONCERTS



LE ROND-NEZ
 RECLAMES
 ILLUSTRÉES
 15 francs par mois
 on traite à forfait